

Recours à la vaccination contre les infections mammaires en élevage caprin : l'épreuve du terrain

Pratiques de prévention médicale



Mammite
Staphylocoques
Vaccin
Caprin

Mots clés

La lutte contre les infections mammaires en élevages caprins passe par la mise en œuvre de stratégies de prévention. Dans ce cadre, le recours encore récent à un vaccin ciblant les infections staphylococciques (origine prédominante) est décrit et soumis à l'épreuve du terrain.

Une étude a été conduite dans 54 élevages caprins de Maine-et-Loire, Vendée, Mayenne, Loire-Atlantique et de Charente Maritime, afin de décrire les modalités de réalisation, sur le terrain, d'une vaccination vis-à-vis des infections mammaires d'origine staphylococcique et de disposer de premières informations sur son efficacité en milieu infecté.

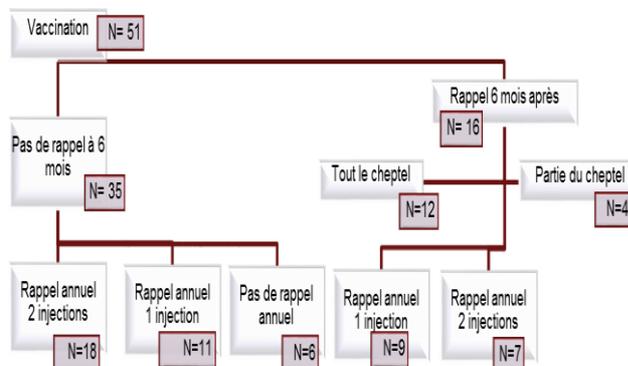
Un enseignement majeur réside dans la diversité des protocoles vaccinaux appliqués (cibles, gestion des rappels vaccinaux).

Sur l'échantillon étudié, une majorité des élevages réalisant la vaccination (65 %) l'associe à un traitement intramammaire au tarissement. Leurs pratiques sanitaires diffèrent en partie de celles de la population générale : plus grande attention portée à l'allotement et à un ordre de traite privilégiant le passage des chèvres présumées saines en premier, moindre recours aux lactations longues, utilisation plus répandue de l'index cellules en termes de sélection.

Dans ce contexte et en l'absence de protocole vaccinal uniformément appliqué, il n'a pas été possible de mesurer l'impact de la vaccination. En revanche, l'étude met en effet en évidence l'importance majeure de la situation épidémiologique des cheptels et de la structure des populations (chèvres âgées, chèvres en lactation longue) dans l'évolution des concentrations cellulaires, éléments qui renforcent la nécessité de préserver les primipares et de limiter leur exposition aux infections. La vaccination, si elle est mise en œuvre, devrait dans tous les cas s'insérer dans une stratégie plus globale de gestion des mammites alliant mesures préventives et curatives (dont : réformes ciblées).



Diversité des protocoles vaccinaux mis en œuvre sur le terrain :



- vaccination de tout ou partie du cheptel (10 à 100%),
- diversité des animaux ciblés : chevrettes, primipares, chèvres saines, choix aléatoire,
- évolution des protocoles au cours du temps : incrémentation du nombre de chèvres vaccinées,
- écarts au RCP (Résumé des Caractéristiques du Produit) en termes de rappels vaccinaux